



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-56>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-56**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-23956

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 02/01/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : OPH Plaine Commune Habitat

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 482741071

Ville : Saint-denis

Code postal : 93200

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord cadre pour des prestations de sécurisation, de télésurveillance et de maintenance des systèmes anti-intrusion des sites administratifs et des immeubles de bureaux de Plaine Commune Habitat - lot 3 Immeuble de bureaux Pleyel

Type de marché : Services

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

L'accord-cadre est attribué à la société SECURI-COM, sise 321 rue du Luxembourg, 83500 LA SEYNE SUR MER. Le lot n°3 du présent accord-cadre est traité pour partie à prix global et forfaitaire, et pour partie à bons de commande. Le montant prévisionnel annuel des commandes pour le lot n°3 est de 2 500,00 euro(s) HT. Ce montant est purement indicatif, en aucun cas Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes annuelles à hauteur de ce montant. Le montant maximum annuel des commandes du lot n°3 s'élève à 5 000,00 euro(s) HT. Les prestations traitées à bons de commande seront rémunérées par application des prix du BPU aux quantités réellement exécutées. Le lot n°3 du présent accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il fera l'objet d'une reconduction tacite, par année civile, dans la limite de 3 reconductions sans que sa durée totale ne puisse excéder 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/01/2025